

Avis Financier

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI** (Part I : FR0007038138; Part DP : FR0011307065; Part E : FR0011408798; Part P : FR0011408764; Part I2: FR0013016607; Part M : FR0013221181; Part U : FR0013289402 ; Part R : FR0013289386 ; Part S : FR0013345774 ; Part R2 : FR0013508942 ; Part R1 : FR0014004701) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés de la modification suivante à compter du 24 septembre 2021 :

La valeur liquidative d'origine de la part R1 (FR0014004701) sera abaissée de 100 000 000€ à 10 000€, de plus le seuil de souscription minimale sera de 30 000 parts et non plus de 3 parts.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les autres caractéristiques du FCP AMUNDI EURO LIQUIDITY RATED SRI demeurent inchangées.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de chaque part ainsi que le prospectus du FCP AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI sont disponibles sur le site internet : www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.